

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA CENTRAFRIQUE ET L'AFRIQUE CENTRALE (MISAC)

Bangui, n° 3129 Avenue Barthélémy Boganda, République centrafricaine (RCA)

Tél.: +236 70 96 84 84 – Courriel: BureauRCA@africa-union.org

**SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**YAOUNDÉ, RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
16 FÉVRIER 2015**

**ALLOCUTION DU GÉNÉRAL JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DE LA
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET CHEF DE LA MISSION DE L'UA
POUR LA CENTRAFRIQUE ET L'AFRIQUE CENTRALE**

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET CHEF DE LA MISSION DE L'UA POUR LA CENTRAFRIQUE ET L'AFRIQUE CENTRALE

Excellence Monsieur le Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale,

Excellences Messieurs les chefs d'État et de Gouvernement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies,

Monsieur le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège de m'adresser à la présente session extraordinaire du Conseil de paix et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Je remercie les autorités camerounaises pour l'accueil qui nous a été réservé et pour toutes les dispositions prises pour faire de notre séjour de travail un moment également agréable.

Je vous transmets les vœux de succès de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma. Elle eût ardemment souhaité être des vôtres, particulièrement au moment où la région s'emploie à mettre fin aux activités du groupe terroriste Boko Haram. Malheureusement, des contraintes indépendantes de sa volonté l'en ont empêchée.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'Union africaine se réjouit de la tenue du présent Sommet. Celui-ci est une preuve supplémentaire de la détermination de la région à déployer des efforts renouvelés pour relever les défis de l'heure. Eu égard à la gravité de la menace que Boko Haram fait peser sur la sécurité et la stabilité régionales, il n'y a de réponse crédible que collective, celle-là même qui permet, dans l'esprit de la solidarité africaine, de mutualiser les moyens et les ressources.

De ce point de vue, les pays de la région doivent être félicités pour avoir pris la décision de mettre à contribution la Force multinationale mixte de la Commission du Bassin du Lac Tchad et du Bénin. De même, l'Union africaine apprécie-t-elle à sa juste valeur la décision du Gouvernement tchadien, à la demande du Cameroun, de déployer des troupes dans la partie septentrionale de ce pays pour contribuer, aux côtés des soldats camerounais, à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Ce faisant, le Tchad apporte, encore une fois, la preuve de son engagement en faveur de la paix et de la sécurité sur notre continent, engagement éloquentement illustré par sa contribution à la libération du Nord du Mali de l'emprise des groupes terroristes et criminels.

Point n'est besoin de souligner l'urgence que revêt la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Ces dernières semaines ont été marquées non seulement par la poursuite des attaques de Boko Haram au Nigéria, mais également par leur extension à d'autres pays de la région. Des milliers de civils ont été tués, des dizaines de milliers déplacés, et des atrocités indicibles commises. Cette situation ne peut perdurer. L'action déjà engagée par les pays de la région nous conforte dans notre conviction que la victoire contre Boko Haram est à portée de main.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'Union africaine est pleinement solidaire des pays de la région. Il ne peut en être autrement, car la paix et la sécurité sur notre continent sont indissociables. Il ne peut y avoir d'Afrique en paix et prospère qu'à la condition que l'ensemble des régions du continent jouissent de la sécurité et de la stabilité. Dès lors, neutraliser le groupe terroriste Boko Haram et mettre un terme urgent à ses atrocités est un impératif continental.

C'est fort de cette conviction que le Conseil de paix et de sécurité, lors de sa réunion du 29 janvier dernier, a autorisé le déploiement de la Force multinationale mixte pour une période initiale de douze mois, avec pour mandat de neutraliser le groupe terroriste Boko Haram et de créer les conditions de la stabilisation durable des zones affectées. Cette décision a été prise en réponse à la requête des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad et du Bénin. Il me plaît de relever que, dans le prolongement du communiqué du Conseil de paix et de sécurité, les experts militaires des pays de la région, soutenus par l'Union africaine, les Communautés économiques régionales compétentes, y compris la CEEAC, les Nations unies, l'Union européenne et nombre de partenaires bilatéraux, se sont réunis ici même à Yaoundé, il y'a de cela une dizaine de jours, pour s'accorder sur le concept d'opération de la Force multinationale mixte et d'autres documents connexes. Nombre de mesures sont en train d'être prises pour assurer le suivi des résultats de la réunion de Yaoundé, y compris la finalisation des structures de commandement de la Force multinationale et l'élaboration de son budget.

Dans le même temps, la Commission travaille à la mobilisation du soutien requis en vue de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution donnant mandat à la Force multinationale et autorisant le Secrétaire général à créer un Fonds d'affectation spécial pour recevoir des contributions volontaires en appui aux efforts régionaux. À cet effet, il est prévu que le Conseil de paix et de sécurité se réunisse dans les tout prochains jours pour entériner le concept d'opération adopté à Yaoundé, aux fins de transmission au Conseil de sécurité des Nations unies. Comme l'ont reconnu les pays de la région lors de leur réunions d'Abuja et de Niamey d'octobre 2014 et de janvier 2015 respectivement, l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité est cruciale pour la mobilisation de l'appui international nécessaire tant pour défaire Boko Haram que pour réhabiliter les zones affectées et aider les populations concernées.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Intervenant dans le contexte que je viens de décrire, le présent Sommet devrait nous permettre de renforcer la dynamique actuelle de mobilisation régionale et internationale. De façon plus spécifique, trois éléments sont cruciaux du point de vue de l'Union africaine.

D'abord, nous souhaitons que le Sommet réaffirme l'engagement des pays de la région à rendre pleinement opérationnels les arrangements convenus dans le cadre de la Force multinationale mixte, tels qu'entérinés par le Conseil de paix et de sécurité. Il s'agit, en d'autres termes, de rappeler avec force l'impératif d'une action coordonnée pour défaire l'ennemi commun que constitue le groupe terroriste Boko Haram. Il est évidemment entendu que rien n'empêche les pays de la région, dans le cadre de la Force multinationale, de mettre en place des arrangements bilatéraux ou trilatéraux pour répondre à des développements spécifiques sur le terrain.

Ensuite, il serait souhaitable que le Sommet se fasse l'écho de l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité au Conseil de sécurité des Nations unies en vue de l'adoption, dans les délais les plus brefs possibles, d'une résolution autorisant le déploiement de la Force multinationale mixte et la mise en place des dispositifs requis.

Enfin, le Sommet pourrait mettre en relief l'importance que revêt l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie globale pour durablement en finir avec Boko Haram et ses activités terroristes. En effet, et comme l'ont reconnu les pays de la région, les efforts déployés sur le plan sécuritaire et militaire doivent, pour aboutir aux résultats escomptés, aller de pair avec une action soutenue pour améliorer les conditions socio-économiques sur le terrain. Nous saluons, à cet égard, les initiatives prises par la Commission du Bassin du Lac Tchad, et appelons la communauté internationale à apporter tout le soutien requis, notamment sur le plan financier.

En conclusion, je voudrais souligner, encore une fois, l'opportunité de ce Sommet. Celui-ci marque une nouvelle et importante étape dans l'action collective qui est la nôtre contre le terrorisme, dont Boko Haram est sans conteste l'incarnation. L'Union africaine continuera de se tenir à vos côtés dans ce combat que nous n'avons d'autre choix que de gagner.

Je vous remercie de votre aimable attention.